

des Princes &c. Sept. 1757. 223

de préserver l'Empire contre les entreprises de ceux, qui voudroient le subjuguier, sous le prétexte spécieux de protéger la Religion qu'ils professent. C'est donc pour rendre grâces à la Providence de la faveur qu'elle a donnée à mes armes & à celles de mes Alliés, que je vous fais cette Lettre, pour vous dire, que mon intention est, que vous fassiez chanter le Te Deum dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, & autres de votre Diocèse, avec les solennités requises, au jour & à l'heure, que le Grand Maître ou le Maître des Cérémonies, vous dira de ma part. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Compiègne le 31. Juillet 1757. LOUIS.

PHÉLIPPEAUX.

Voici le Mandement rendu en conséquence de cette Lettre. C'est une Pièce dont les traits sont bien remarquables. Elle est digne du grand Prélat dont elle vient : aussi, quelque longue qu'elle soit, elle doit être rapporté ici en son entier.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,
&c. Le Seigneur est le Dieu de la Paix & le Dieu des Combats : il touche les Montagnes, & elles se réduisent en fumée ; il commande aux Tempêtes, & elles s'apaisent. Ce concert éternel de Justice & de Miséricorde, de terreur & de bienfaisance, ne peut appartenir qu'à l'Etre Suprême ; mais quand ce grand Dieu, l'arbitre unique des Peuples & des Rois, veut signaler sa magnificence, il donne à la Terre des Maîtres en qui l'on voit briller quelques traits de ces divines perfections. Ils allient la puissance & la force aux inclinations pacifiques ; il s'avene faire aimer leur domination, & redouter le

P

poids